

REVUE DE PRESSE 29 JUIN 2022

Bertrand Jabouley, président de l'UCIL : « On tient à notre indépendance »

Acteur majeur de la démocratie locale et de la participation citoyenne, l'Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon regroupe une quarantaine de CIL dont 28 à Lyon. Bertrand Jabouley, président de l'UCIL depuis 2020 cherche à travailler avec les élus de manière pragmatique.

On confond souvent comité d'intérêt local (CIL) et conseil de quartier?

« L'UCIL qui existe depuis 1960, est l'interlocuteur des pouvoirs publics, au niveau de la Métropole de Lyon et de l'État, pour traiter tous les problèmes d'agglomération. J'ai succédé à Denis Eyraud, président durant 19 ans à l'UCIL. Chaque CIL est apolitique et indépendant. Il n'y a pas d'élu en poste. On tient à notre indépendance. La cotisation s'élève à 10 € par an pour être membre du CIL et le CIL reverse 50 € par an à l'UCIL.»

« Objectif : quadriller encore plus la Métropole de Lyon »

Les CIL ont-ils souffert de la crise sanitaire ?

« C'est difficile de relancer la machine. Certains CIL n'ont pas perdu leurs adhérents comme la Renaissance du Vieux-Lyon qui en compte 300 et change de président tous les trois ans. C'est



Bertrand Jabouley est aux côtés de Laurence Ordan, secrétaire à l'UCIL et à Renaissance du Vieux-Lyon. Les deux associations se partagent le même local, 50 rue Saint-Jean à Lyon 5°. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

une approche démocratique intéressante. Faute de combattants, deux CIL à Lyon ont disparu (Lyon 1er et Lyon 9e). D'autres, nous ont rejoints à l'image du CIL Montée de Saint-Laurent ou du CIL Sainte-Foylès-Lyon. Notre objectif est d'essayer de quadriller encore plus la Métropole de Lyon avec des associations qui ont plus de deux ans d'ancienneté » Quel est le rôle de l'UCIL et des CIL?

« L'UCIL fédère les CIL à travers des commissions qui touchent à la propreté, les piétons, les cyclistes, l'écologie urbaine, bien vieillir, la tranquillité publique. Les domaines d'intervention sont multiples : concertation avec les pouvoirs publics sur tous les sujets relatifs au cadre de vie des habitants, lutte contre les valorisation et promotion du pa-trimoine, animation de la vie de .. On retrouve les CIL dans les différentes instances métropolitaines et ville de Lyon. Ainsi, on participe à la commission intercommunale d'accessibilité de la Métropole de Lyon (CMA), à l'environnement en tant que membre du Comité territorial ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, au comité de suivi de la Charte de la Vie Nocturne de la ville de Lyon, aux négociations sur le retour de la gestion publi-que de l'eau dans la Métropole. On étudie les dossiers. J'assiste aux assemblées générales des

Les élus passent, les CIL restent

Bertrand Jabouley, président de l'UCIL

CIL. J'ai été nommé à une commission de déontologie sur la prévention des conflits d'intérêts. Au mandat précédent, l'UCIL était reçue une fois par an par le président de la Métropole. Ce dernier n'a pas souhaité le faire. Quant au maire de Lyon, c'est en discussion ».

Avez-vous le sentiment de faire bouger les lignes ?

« On essaie de ne pas être dans

l'opposition systématique même si on n'est pas d'accord. Notre objectif est de travailler ensemble, discuter, avancer et construire. Si le téléphérique a été abandonné, c'est bien en raison de la mobilisation citoyenne. Concernant le métro E, la mobilisation a obligé le Sytral a proposé un projet de tramway express semienterré vers Tassin pour l'Ouest Lyonnais. On espère encore sur la ZFE (Zone à faibles émissions). La diminution de la voiture est une nécessité. Le rythme pose problème notamment pour la suppression des véhicules diesels pour 2026 à Lyon. J'ai l'habitude de dire : les élus passent, les CIL restent. On peut travailler ensemble avec des élus pragmatiques, au contact du terrain et de la proximité ».

Quelle est votre position à propos des voies cyclistes lyonnaises ?

« Il faut faire attention aux piétons, c'est notre priorité. Les CIL ont participé aux réunions techniques sur le développement des voies cyclistes lyonnaises. On attend de voir sur pièce. On joue le jeu de cette ambition mais cet espace extraordinaire accordé aux cyclistes peut poser problème sur certains lieux comme dans le 5°, rue Joliot-Curie ou le 9°. A contrario, Montée du Chemin Neuf, l'aménagement cyclable fonctionne bien. »

Propos recueillis par Nadine MICHOLIN

Le projet de rive droite du Rhône s'affine... avec moins de voitures

Offrir à la rive droite du Rhône un visage lui permettant de regarder sa voisine dans les yeux. Les 30 millions d'euros engagés sur ce mandat par la Métropole – pour un projet estimé à 100 – sur ces 2,5 km courant du tunnel de la Croix-Rousse à l'échangeur de Perrache doivent permettre de requalifier le paysage urbain, en réduisant sensiblement la place de la voiture. Après un premier débat au mois de septembre, les élus du Grand Lyon ont entériné, lors du conseil métropolitain de ce lundi 27 juin, les observations formulées lors de la phase de consultation, venant confirmer les grandes lignes du projet.

Végétaliser l'espace public

Une consultation qui a fait apparaître quelques propositions, et en a repris d'autres, sur la création de corridor de fraîcheur, le transport fluvial, la valorisation par des activités de spectacles et sportives, avec l'idée d'une piscine sur le Rhône! Surtout, cette phase a confirmé la volonté de végétaliser l'espace public et de mieux



Un premier tronçon, au cœur de la ville devrait voir le jour avant la fin de la mandature. Le dossier est porté par la Métropole et la ville de Lvon. Photo Progrès/Stéphane GUIOCHON

le partager entre modes de déplacement actifs, transports en commun et voiture personnelle. Avec trois ou quatre voies maximum, dédiées à cette dernière, à l'avenir. Parmi les invariants, on retrouve la suppression de la trémie devant l'Hôtel-Dieu, ou l'élargissement des trottoirs, notamment sur les ponts.

Quid des reports de trafic ?

Si l'opposition a reconnu la nécessité de réduire la place de la voiture, elle s'est émue d'une potentielle « thrombose de la Presqu'île », dixit Michel Le Faou, pour le groupe Progressistes et républicains. Louis Pelaez, pour les collombistes d'Inventer la Métropole de demain s'est interrogé sur l'articulation de ce projet avec la piétonnisation de la Presqu'île, la ZFE, ou encore l'arrivée des Voies lyonnaises cyclables.

« Comment va réagir notre système de mobilité alors que chaque projet est pensé en silo, sans étude d'impact sur la circulation ? », a-t-il demandé. « Une majeure partie de la ville centre sera forcément très impactée », a repris Michel Le Faou. Les premiers travaux sont prévus à l'horizon 2025.

Antoine SILLIÈRES

La presqu'ile de demain

L'apaisement de la presqu'ile est sur toutes les lèvres, mais celle-ci doit rester vivante et habitée.

Privilégier les piétons

Il est nécessaire de réduire la circulation, particulièrement celle qui arrive de l'extérieur et cherche à se garer, et celle en transit. Mais il faut laisser l'accès aux résidents, soit pour qu'ils rejoignent un stationnement – tous les résidents n'ayant pas de parking - ou leur garage, soit pour les opérations de chargement; tout comme il faut laisser l'accès aux livraisons pour l'approvisionnement des commerces. A partir de début juillet, une logistique fluviale sera mise en place: déchargement pont Morand, puis dernier kilomètre assuré par des vélos cargos, mais cela ne concernera qu'une petite partie des marchandises. « Il est nécessaire de permettre aux résidents de stationner sur la voie publique, assure le maire Pierre Oliver lors du Comité d'Initiative et de Concertation des arrondissements (CICA) qui s'est tenu à la mairie du 2^e arrondissement le jeudi 23 juin, autrement les familles partiront, ce qui est d'ailleurs déjà en cours! »

Les projets de la mairie du 2^d, consistent à créer des zones de rencontre, comme rue Simon Maupin et impasse Catelin. La rue Emile Zola et la rue de

l'Ancienne Préfecture pourraient également le devenir. La ville souhaite apaiser la presqu'ile dans tous les sens, pour donner plus de place au piéton. Ceci, d'abord en réduisant drastiquement la circulation puis en végétalisant afin d'améliorer le cadre de vie, et d'éviter



les îlots de chaleur. « Mais dans tous les cas, les besoins des commerçants seront pris en compte, assure Valentin Lugenstrass adjoint aux mobilités, car il est important de conserver des commerces de proximité ». Si la mairie du 2º plaide également pour un apaisement, elle est très inquiète à propos des projets de la ville, et particulièrement de la possible piétonisation de la rue Edouard Herriot, « Attention à ne pas faire n'importe quoi sous des prétextes écologiques, lance le maire du 2º arrondissement, car la piétonisation fait bien souvent fuir les riverains ». D'autre part, la mairie du 2º est peu consultée quant à la requalification de la rive droite du Rhône, bien qu'elle soit concernée au premier degré.

Une concertation sur le projet presqu'ile est ouverte depuis le 20 juin www.jeparticipegrandlyon.com

"PLANTER DANS LE SECTEUR ouest de Bellecour"

Adjoint lyonnais à la biodiversité et à la nature en ville, Nicolas Husson détaille le plan de végétalisation de la municipalité et ce qu'il envisage place Bellecour, aux Terreaux, pour le parc Blandan et sur les balmes de la Saône.

Quelle est l'ambition du plan Nature de la Ville?

Planter partout où c'est possible. Ca veut dire accompagner le quotidien des Lyonnais du lever au coucher avec des continuités végétales dans tous les quartiers. En priorité ceux qui sont les plus minéralisés et donc les plus exposés à la chaleur. L'ob-

jectif est de planter 10000 arbres durant le mandat. rosiers sur les murs" Cela va du micro

au macro. De la petite plantation citoyenne qui rend chacun acteur de la végétalisation - nous arri- et, si elle n'est pas prise en compte, vons à 12 km de jardins de rue - aux grands parcs.

La ville de Lyon ne se situe-t-elle pas à contrecourant en multipliant les jardins de rue au moment où Paris les abandonne?

Non, car toutes les garanties sont apportées. Le projet doit être soutenu par un collectif d'habitants avec un minimum de cinq coproprié-

"Pouvoir installer des

taires. Ils signent une charte et s'engagent à faire vivre ces jardins

de rue. Si ça ne fonctionne pas, la Ville envoie une mise en demeure on rebouche l'espace pour que ça ne fasse pas sale.

Vous rebitumez?

Oui (rires), même si ce n'est pas le but. En fait, très peu de jardins de rue ne fonctionnent pas.

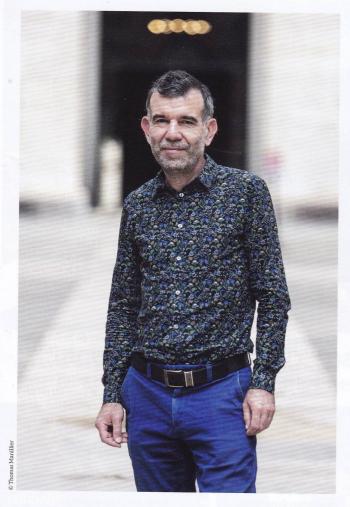
Dans la ville dense, ne faut-il pas aussi miser sur la végétalisation verticale ou sommitale comme le mur de Perrache?

Il s'agit d'un échec absolu qui n'est plus suivi par aucun paysagiste. Techniquement, c'est trop complexe à maintenir en état de fonctionnement. Nous misons plutôt sur les micro-implantations florales en pied d'immeuble et les plantes grimpantes qui permettent aussi d'atténuer le réchauffement climatique avec de la végétalisation en façade. Une vigne vierge peut grimper de plusieurs dizaines de mètres en

Un des quartiers où l'attente est la plus forte, c'est le Vieux-Lyon. L'idée portée par le collectif d'habitants et l'association des Roses anciennes hébergée à La Mulatière est de pouvoir installer des rosiers sur les murs en respectant bien évidemment le patrimoine bâti et en le magnifiant. Je verrais une symbolique très forte à travers cette plante qui fait partie du patrimoine horticole lyonnais. Ca demanderait d'avancer avec les copropriétés et d'avoir un dialogue le plus constructif possible avec l'architecte des Bâtiments de France (ABF) C'est un dossier que nous espérons voir évoluer pendant le mandat.







Votre ambition ne se limite toutefois pas aux plantes grimpantes...

Non, un échelon au-dessus, il y a les

implantations de proximité avec une contribution simultanée de la Ville et de

la Métropole à l'occasion de travaux. Trente-cinq ont été réalisées l'an passé. Il devrait y en avoir cinquante-cinq cette année. Cela peut sembler petit mais ça permet un maillage du territoire, notamment dans les secteurs les plus carencés en espaces verts: les 3e, 7e et 8e arrondissements. L'année prochaine, nous allons par exemple réaménager et revégétaliser la rue Chevreul. J'aurais même souhaité que l'on puisse renaturer en remettant au

jour la Rize mais je crains que cette rivière soit cachée assez profondément. C'est une demande qui apparaît dans le cadre des budgets par-

ticipatifs. Même "À Bellecour, la concession si le projet phare qui sort de cette démarche est la végétalisation de

la place Bellecour.

du parking arrive à

échéance en 2023"

Que souhaitez-vous faire sur Bellecour?

Nous avons inscrit la place dans notre plan en perspective d'investissements pour de la végétalisation transitoire afin de voir ce que l'on peut entreprendre sur le long terme. Pour le moment, les contraintes sont assez fortes, comme sur toutes les places lyonnaises, avec la présence d'un métro ou d'un stationne-

ment souterrain. Mais à Bellecour, la concession du parking arrive à échéance en 2023. Une opportunité pourrait donc peut-être se présenter. Personnellement, j'aimerais bien que l'on puisse planter dans le secteur ouest de la place, là où il y a le parking. Ce n'est ni exclu ni acté. Ça demandera un dialogue avec l'ABF et la levée de nombreuses hy-

pothèses techniques.

Quelles sont les solutions, excepté supprimer le parking?

Sa suppression pourrait être une éventualité à long terme. Car réaliser des fosses pour planter serait plus onéreux que de supprimer complètement ce parking d'un seul niveau qui ne compte pas énormément de places en plus de ne pas être très bien desservi. Surtout, faire des fosses signifie des ruptures de dalles qui risquent d'être compliquées à supporter pour l'infrastructure.

En revanche, nous allons rapidement prospecter pour voir s'il existe des zones qui ne sont pas sur dalle c'est-à-dire sans métro ni parking afin d'évaluer où l'on pourrait planter. Cette demande est portée par les citoyens.

Quand y verra-t-on plus clair?

La clôture des demandes pour le budget participatif est fixée au 17 juin. Nous instruirons les dossiers d'ici l'automne. Mais on s'est donné le mandat pour réfléchir sur les capacités à végétaliser Bellecour.

Est-on en revanche condamné à avoir une place des Terreaux minérale?

Notre choix catégorique est de planter en pleine terre, pas en pots. Ici s'ajoutent au parking souterrain le caractère patrimonial et l'œuvre de Buren. En termes de végétalisation, on ne peut pas faire grand-chose malheureusement. Même si je le regrette amèrement.

Adioint à la biodiversité et à la nature en ville, Nicolas Husson a notamment (Fédération Rhône Alpes de protection de la nature) du Rhône jusqu'en 2017.

Un boisement de 1,5 hectare devrait voir le jour au pied des remparts du parc Blandan



La possibilité de creuser des fosses avait été évoquée durant la campagne électorale. Ce n'est plus d'actualité?

C'est... complexe. En revanche, on pourrait envisager l'installation transitoire de vélums ou d'ombrières – c'est-à-dire de grandes toiles – pour apporter du rafraîchissement.

Que devient le projet de forêt urbaine à la Part-Dieu ?

On parle plutôt de boisement désormais. Il se fera autour de la place du Lac, de l'espace en reconfiguration de la cité administrative d'État et de celui où se trouve France 3.

À quelle échéance le changement serat-il visible ?

Les plantations s'effectueront durant le mandat.

Vous vantez la végétalisation des cours d'écoles et des voiries, la reconquête des interstices urbains et les jardins de rue... est-ce à la hauteur des enjeux ?

Oui car le but est de végétaliser en priorité les quartiers minéraux pour lutter contre les îlots de chaleur urbains. Une plantation dense dans un quartier peut faire baisser la température diurne d'une dizaine de degrés avec des répercussions sur la chaleur nocturne.

Ne manque-t-il pas un geste fort dans la lignée des berges du Rhône, du parc de Gerland ou, de manière plus lointaine, du parc de Parilly?

Il va y en avoir plusieurs! C'est une évidence. Nous allons notamment livrer la dernière

tranche du parc Blandan, qui sera beaucoup plus conforme à une nature moins domestiquée.

Avec des plantations au pied des remparts?

Sur le grilloir actuel ? Oui, il devrait y avoir un boisement de 1,5 hectare. C'est en discussion avec les ABF. Je ne dis donc pas que ça se fera mais nous portons fortement ce souhait. Même si ce n'est pas un geste emblématique. Ce qui va l'être, en revanche, c'est la renaturation de 152 cours pour un budget de 20 millions d'euros. C'est inédit à Lyon et même en France. Cela représente la moitié des écoles et la plupart des crèches. Une éducation à la nature dès le plus jeune âge permet de mieux la protéger durant sa vie. Autre projet inédit : le parc des Balmes. De Choulans à Vaise, il va être structurant à l'échelle du mandat. Nous allons prochainement lancer en maîtrise

d'œuvre la partie entre le jardin des Curiosités – ou de Montréal – et Vaise avec un circuit en belvédère sur la Saône.

Ne s'agit-il pas d'une construction intellectuelle en créant simplement des continuités au sein d'un secteur déjà largement végétalisé?

L'enjeu est de pouvoir se promener et de revaloriser la biodiversité d'espaces qui ne sont pas ouverts au public. Notamment le secteur de l'Antiquaille dont la balme sera la séquence d'ouverture du projet pour relier la cathédrale à la basilique avec un cheminement entièrement naturel. Au niveau du jardin du Rosaire on pourra rejoindre Choulans en allant vers le sud ou Vaise et Gorge-de-Loup en partant au nord. Ce sera, à terme, le pendant du parc

de Gerland et de celui de la Têted'Or pour l'Ouest lyonnais. Après interviendra la re-

naturation des rives de Saône dont les bas-ports, occupés par des parkings, sont trop minéraux.

À quelle échéance?

"Le pendant des

parcs de Gerland et

de la Tête-d'Or"

C'est en discussion avec VNF qui est propriétaire des lieux et intéressée par la démarche.

Que pensez-vous des arbres plantés dans des banquettes surélevées sur des places de stationnement ?

C'est bien si elles sont connectées au sol et non hors sol et sans continuité hydrique.

Avec le réchauffement climatique, verra-t-on, un jour, des palmiers à Lyon?

Bonne question (rires). Ponctuellement, on peut en mettre à certains endroits s'ils résistent au gel et aux contraintes d'espaces publics. Mais ce n'est pas la priorité.

Les commerçants de la rue Victor-Hugo veulent des poubelles et de la verdure



La rue Victor-Hugo est inscrite dans le périmètre Unesco et doit être totalement « visible », c'est-à-dire dégagée de tout obstacle sur la chaussée devenue trottoir. Photo d'archives Progrès/Maxime JEGAT

L'association des commerçants veut rendre la rue Victor-Hugo plus propre grâce à l'installation de poubelles. Une demande pas si simple à réaliser dans cette rue inscrite dans le périmètre Unesco.

w D evenue une zone tampon et de rencontres, la rue Victor Hugo est sans cesse soumise à des problèmes de circulation, de stationnements illicites, de propreté et de sécurité. Un fait pas nouveau mais qui semble s'être amplifié depuis la pandémie » Tel est le constat de l'association des commerçants de la rue Victor Hugo dont la présidente est Kelly Ingargiola. Un constat qui s'accompagne de doléances transmises à Clément Chevalier, directeur de My presqu'île, structure de management du centre-ville lyonnais.

Ce mardi 14 juin, réunion de

terrain dans cette artère, la deuxième plus longue des rues piétonnes à Lyon. L'élu du 2e en charge des espaces publics, du personnel des Services municipaux voirie et propreté et des commerçants dont leur présidente étaient présents pour faire le tour des problématiques.

À commencer par les vols et les risques d'accident pour les piétons fauchés par les trottinettes, vélos et autres motos qui s'engagent ici.



La décapeuse en action pour nettoyer la rue Victor-Hugo. Photo Progrès/Michel NIELLY

Ce n'est pas si simple

Une nouvelle fois, les commerçants ont également demandé des poubelles. Une demande compliquée pour l'Architecte des bâtiments de France car cette rue inscrite dans le périmètre Unesco doit être totalement « visible », c'est-à-dire dégagée de tout obstacle sur la chaussée devenue trottoir. « Comment accepter cela, alors que place Bellecour il y en a des dizaines? » s'étonnent les commerçants. Ils veulent aussi plus de végétalisation. Mais cette fois, c'est du côté de la Ville que la chose semble compliquée: faute de pouvoir arroser sur place, cela semble peu réalisable.

Quant au nettoyage du sol : si une décapeuse, une machine onéreuse qui avance très très lentement effectue sa tournée, pour les commerçants, « ce n'est pas très performant au regard de la nature de la pierre qui a été choisie ».

De notre correspondant, Michel NIELLY

Rue Désirée : la lettre ouverte des commerçants au maire et au préfet

Après le coup de gueule des commerçants et riverains de la rue Désirée au sujet de la recrudescence des délits et nuisances en bas de chez eux, Romain Cartier, directeur de l'Ayers Rock, a écrit une lettre ouverte cosignée par « l'ensemble des commerçants » au maire de Lyon, du 1er arrondissement et au préfet.

Is n'en peuvent plus et le font savoir aux pouvoirs publics. Les riverains et commerçants de la rue Désirée (Lyon 1er), adresse connue des fêtards, tiraient la sonnette d'alarme, vendredi 17 juin, concernant une augmentation des bagarres, vols et tapages nocturnes ces dernières semaines.

« Quelle image a notre ville lorsqu'un touriste qui visite la place des Terreaux se fait dépouiller une rue plus loin ? »

Ce mardi 21 juin, Romain Cartier, directeur de l'Ayers Rock et du Hell's Kitchen, deux établissements de nuit de la rue Désirée, a adressé une lettre ouverte, cosignée par « l'ensemble des commercants



Bagarre rue Désirée et intervention de la police, filmée par un habitant. Photo DR/fournie par un témoin

de la rue », à Grégory Doucet, maire de Lyon, Yasmine Bouagga, maire du l'er arrondissement et Pascal Mailhos, préfet du Rhône. « Nous sommes des restaurateurs, allant du bouchon lyonnais à la street food asiatique, de la brasserie traditionnelle française à la discothèque australienne [...] Nous sommes le cœur de la ville », écrivait-il, avant de questionner: « Quelle image a notre ville lorsqu'un touriste qui visite la place des Terreaux se fait dépouiller une rue plus loin? »

Et de poursuivre : « Plus d'un habitant de cette rue et plus d'un usager de nos commerces ont déjà vu leur vie brisée par votre absence de réaction. »

La missive rappelait aussi que « vitres fracturées, parvis souillés, portes forcées et locaux cambriolés » étaient monaie courante pour les commerçants.

Pour rappel, un riverain de la rue Désirée collecte des preuves de ces nuisances depuis plusieurs semaines. Il dit posséder une dizaine de vidéos récentes de rixes, que nous avons pu consulter, qui témoignent de scènes d'une rare violence.

S. M

Caméras dans les rues: la droite souligne l'ambiguïté de la mairie

À l'heure où la majorité municipale met en avant la vidéo verbalisation pour les mobilités après une expérimentation de trois ans, les élus d'opposition en mairie du 2e et du 6e s'étonnent que la vidéo protection ne soit pas valorisée et reconnue d'utilité publique.

A lors que la ville exploite un dispositif de vidéosurveillance de voie publique par l'intermédiaire de son centre de supervision urbain, elle a souhaité étendre l'usage à la constatation des infractions aux règles de la circulation. Une expérimentation a été effectuée sur trois années sur plusieurs secteurs de Lyon. Le bilan de 15 590 verbalisations sur trois ans, ramène à 400 verbalisations par mois sur une commune de plus de 500 000 habitants.

Au conseil du 6° arrondissement mercredi 22 juin, Isabelle Ramet adjointe à la sécurité explique « Étendre ce dispositif à l'ensemble des voies couvertes par les caméras de vidéo surveillance est une excellente initiative. Encore faut-il avoir des caméras sur son territoire! » Ainsi, sur un total de 500 caméras, le 6° arrondissement ne possède sur son sol qu'une cinquantaine de caméras concentrées sur quatre secteurs: le cours Lafayette, la Cité internationale, la place Maréchal Lyautey, le



L'opposition souhaite étendre le système de vidéo protection afin de mailler largement le territoire lyonnais comme ici avec la caméra de vidéo protection, rue de Bonnel (Lyon 3e). Photo d'archives Progrès/Maxime JEGAT

parc de la Tête d'Or. « Il est bien rappelé dans cette délibération que la vidéo surveillance a pour finalité légale la protection des personnes, des biens, des bâtiments publics, la prévention des actes terroristes et du trafic de stupéfiants. Ceci constitue la vocation première de la vidéo protection avant de l'étendre à de la vidéo verbalisation. Il est contradictoire de valoriser les effets positifs de la vidéo verbalisation parce qu'elle concerne les mobilités sans reconnaître officiellement l'utilité et la nécessité de la vidéo protection pour les Lyonnais » a ironisé l'élue du 6e.

Revoir le parc de caméras vieillissantes

Le discours a été identique en mairie du 2º jeudi 23 juin. Si les élus votent aussi favorablement, ils militent pour revoir le parc de caméras. « Il y a un gros problème de qualité d'image. J'en veux pour preuve l'agression récente d'une vendeuse dans un commerce. Une fois de plus la mauvaise qualité d'image n'a pas permis d'identifier les auteurs de ce méfait » a souligné Jean-Stéphane Chaillet, premier adjoint en charge de la sécurité qui rappelle que la Région a proposé, en vain, au maire de Lyon un million d'euros pour le renouvellement du parc. « La ville de Lyon va étendre le champ de la vidéo verbalisation à tous les secteurs, on ne peut que s'en réjouir » a poursuivi Pierre Oliver « En revanche, pourquoi la ville est d'accord pour fliquer les voitures, et pas d'accord pour fliquer les voyous ? C'est la

vraie question que je me pose. On a une grande difficulté à On a une grande difficulté à retrouver les différents délinquants parce que nos caméras sont vieillissantes, parce qu'il n'y a que 20 % de la ville qui est maillée "

Pierre Oliver, président du groupe Droite, centre et indépendants

retrouver les différents délinquants parce que nos caméras sont vieillissantes, parce qu'il n'y a que 20 % de la ville qui est maillée. Cela ne pose aucun problème pour suivre les véhicules. À la mairie du 2°, on est favorable pour étendre le système de vidéo protection afin que l'on puisse mailler largement le territoire et retrouver les individus qui se cachent dans les zones où il n'y a pas de caméras et où finalement, ils sont totalement tranquilles ».

L'édile a mis au défi son opposition représentée par Valentin Lungenstrass (EELV), adjoint aux mobilités de Lyon et Nathalie Carlino (LEC) d'abonder dans son sens. Les deux conseillers de la majorité municipale n'ont pas répli-

Nadine MICHOLIN

Dérives potentielles de la vidéo : « Lyon en commun » s'abstient

C'est une abstention qualifiée certes de « raisonnable », mais c'est une abstention quand même partagée par sept élus appartenant à la majorité municipale. C'est que le sujet des caméras est toujours aussi sensible. Même quand il concerne la vidéo verbalisation. Alors ce mercredi à l'occasion du conseil du 3e arrondissement ils ont tenu à remettre des points d'interrogation dans ce débat, mais en y mettant les formes.

Extrême réserve

L'exercice auquel s'est livré Nicolas Planchon (Lyon en Commun) n'est pas super facile car il convenait, en quelque sorte, de ménager la chèvre et le chou. Autrement dit, faire part d'une extrême réserve face au dispositif de vidéo verbalisation qu'ils aimeraient bien voir évaluer avant d'envisager toute extension et en même temps, rappeler le « travail considérable, responsable et efficace mené par Mohamed Chihi en matière de tranquillité, de sécurité publique », travail que « nous tenons à saluer », indiquait l'élu.

Faut-il s'en tenir aux seuls chiffres de verbalisations, évoqués dans le rapport, au seul bilan quantitatif pour pérenniser, et



Durant l'expérimentation, menée depuis près de trois années sur plusieurs secteurs de Lyon, 15 590 verbalisations ont été effectuées.

Photo Progrès /Maxime JEGAT

étendre ce dispositif? C'est l'une des questions posée par Nicolas Planchon, très sceptique sur le fait de mobiliser tant de caméras « au motif de l'efficacité du dispositif ».

Du coup et après avoir multiplié les bémols en saluant notamment « l'évolution des actions des ASVP et de la police municipale dans des actions de proximité en lien avec les gens du quartier », l'élu dit craindre « sans affect et sans posture, l'instauration d'un système technologique de contrôle des citoyens qui survivra n'en doutons pas à l'intention publique d'aujourd'hui et dont l'usage demain ne bénéficiera peut-être pas des précautions et des intentions d'aujourd'hui ».

« La machine ne remplacera jamais l'humain »

Même son de cloche dans le 1er arrondissement. « La machine ne remplacera jamais l'humain », déclare Fatima Berrached, adjointe à l'éducation. Pour Bertrand Pinoteau, adjoint à l'économie durable et au commerce : « Il est primordial de privilégier les rapports hu-mains et d'établir un lien réel aux populations. Nous alertons au passage sur les dérives potentielles de cette technologie supposée complémentaire mais qui tend inexorablement à remplacer l'action humaine tout en portant atteinte fondamentalement aux libertés individuelles » lance-t-il. « Si ce dispositif est si efficace, nous allons pouvoir faire des économies en supprimant les sociétés privées présentes sur la Presqu'île les soirs de fin de semaine pour empêcher les rodéos et autres incivilités routières » souligne pour sa part Nathalie Perrin Gilbert, adjointe au maire de Lvon.

A.Du et notre correpondant Y. LF.

Ce que dit l'expérimentation sur la vidéo verbalisation des mobilités

Durant l'expérimentation, menée depuis près de trois années sur plusieurs secteurs de Lvon

15 590 verbalisations ont été effectuées

- 6 865 procès-verbaux dressés pour des infractions à la conduite des véhicules ne respectant pas la fermeture à la circulation de certaines rues, essentiellement les vendredis et samedis soirs de 22 heures à 4 heures du matin
- 8 725 contraventions relevées pour des infractions au stationnement en soirée, comme en journée (passages piétons, trottoirs, voies piétonnes, voies de bus, pistes cyclables...).

Un local dédié à la vidéo-verbalisation

Depuis le 6 avril 2021, un local spécifiquement destiné à la vidéo-verbalisation comprend 3 postes de travail opérationnels qui s'ajoutent à celui déjà existant au PC de la police municipale.

Un logiciel spécifique

Depuis septembre 2021, un logiciel spécifique à l'usage de la vidéo-verbalisation permet à l'agent opérateur de relever les infractions directement depuis son ordinateur plutôt que de les saisir via un terminal nomade, et de lui indiquer si une vidéoverbalisation a déjà été effectuée pour ce véhicule pour une infraction similaire le même jour.

■ Seulement 1,1% de récidive parmil les conducteurs contrevenants

Une étude statistique basée sur l'analyse de 2 897 vidéo-verbalisations réalisées entre octobre 2 021 et mars 2022, permet de faire apparaître une efficacité et efficience de ce dispositif. Seulement 32 automobilistes ont été verbalisés plus d'une fois, soit un taux de réitération particulièrement bas de 1,1 % qui met en avant l'effet dissuasif de la vidéo-verbalisation et la prise de conscience des automobilistes du risque qu'ils encourent à ignorer la réglementation.



Les « fleuves » (car n'oublions pas que la Saône est une rivière) sont liés à l'histoire et à l'identité de Lyon. Elle les célébrera ce week-end, et avec eux la précieuse

Festival Entre Rhône et Saône: dernière ligne droite avant la parade





Dance - Confluence







Et dans tout Lyon



Vendredi

16

Berges de la Guillotière



JEU DE PISTE SUR L'HISTOIRE DE L'EAU À LYON



nnone Métropole de Lyon

(19) Piscine du Rhône - CNTB - 8 quai
Claude Bernard - Lyon 7º
▶ Entrée du CNTB payante

18h-20h VOGUE LA VILLE, LYON ET SON FLEUVE Sur inscription ➤ gadagne-lyon.fr

Darse - Confluence



BALADE FLUVIALE ENTRE RHÔNE ET SAÔNE

Fin du pavage de l'impasse Catelin



70 m de chaussée et de trottoirs alignés avec les blocs matérialisant les futurs arbres. Photo Progrès/ Michel NIELLY

Débuté il y a six semaines, le pavage de l'impasse Catelin prolongeant la rue de l'Abbaye d'Ainay vers la rue Sainte-Hélène doit s'achever ce vendredi 24 juin, d'après Ouannes, chef du chantier pour l'entreprise Sogea. Ce réaménagement de l'impasse est un souhait de la mairie du 2e, dont le premier magistrat Pierre Oliver, a voulu y consacrer 250 000 € de son enveloppe dite du Fonds d'initiative communale.

Comme pour la rue Simon Maupin (2°), le pavé est devenu l'élément principal pour allier la facilitation des passages piétonniers, la végétalisation et l'esthétique du lieu. « Après l'enrobage de ce secteur de 468 m² et la pose de mortier fin, ce sont 5 spécialistes, dont 3 paveurs professionnels, qui procèdent manuelle-ment à l'installation de 13 050 anciens pavés lyonnais remis en forme ét pesant de 1,5 à 3 kilos », souligne Ouannes, le chef de chantier. Une pose méticuleuse qui enchante déjà les pas-sants, résidents, collé-giens et lycéens voisins, ce qui motive à l'évidence cette équipe d'artisans travaillant à l'ancienne. Il reste à planter 5 arbres dans des espaces aména-gés permettant 4 places de stationnement, puis à aménager la rampe d'accès à cette impasse, côté rue de l'Abbaye d'Ainay.

LYON 2E

Rue Mercière : et toujours ce branchement électrique sur le trottoir



Les câbles électriques sont toujours présents sur le trottoir à hauteur du 11, rue Mercière. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

Depuis fin janvier, au sein de la partie roulante de la rue Mercière, le Comité d'Intérêt Local Centre Presqu'île se démène sans compter auprès de la Métropole afin que les services interviennent au 9, rue Mercière, obstrué par deux poteaux en bois non connectés qui reposent sur des blocs de béton ainsi que des câbles électriques qui empiètent sur le trottoir. Des nuisances liées à des chantiers de travaux publics. « Devant l'inaction totale des services, j'en ai parlé le 14 juin à Valentin Lungenstrass, adjoint aux mobilités de Lyon, qui a fait diligence. Les poteaux inutiles et leurs socles ont été enlevés le 22 juin », se réjouit le président du CIL. En dépit d'une démarche entreprise auprès d'Enedis pour enlever le branchement électrique provisoire, les câbles électriques sont toujours présents sur le trottoir à hauteur du 11, rue Mercière. Là où la circulation a été inversée provisoirement.

Ni polémique ni retard : le marché de Noël place Carnot est déjà attribué

Après une période transitoire en 2021, la ville de Lyon a de nouveau confié la 25e édition du marché de Noël place Carnot du 26 novembre au 24 décembre 2022, au prestataire de l'an dernier, la SAS Féerie de Noël. Et ce pour une période de trois ans

On se souvient de la longue période d'incertitudes et de polémiques en octobre 2021 après le retrait de l'association Auvergne Rhône-Alpes Gourmand (ARAG), organisateur historique du plus grand marché de Noël de la Région durant 23 ans.

Quatre candidatures dont l'ARAG

Cette année, alors que l'on vient tout juste de fêter l'été, l'exécutif vert est en mesure de donner le nom du concessionnaire pour trois ans (2022, 2023 et 2024) et les modalités du futur marché de Noël qui se déroulera place Carnot du 26 novembre au 24 décembre prochain.

24 décembre prochain.
Après appels à manifestation d'intérêt et avoir recueilli quatre candidatures, la SAS GMC Event (Annecy), la SAS Féerie de Noël (Meyzieu), le Comité Rhône-Alpes Gourmand (Lyon 2e), la SAS 2A Organisation (Nantes), la ville de Lyon a tranché. Elle octroie le marché de Noël de Lyon à l'exploitant de



La durée d'exploitation pour l'événement qui draine 500 000 visiteurs par an, sera de quatre semaines. Archive Progrès/Michel NIELLY

2021 : la Féerie de Noël installée à Meyzieu. On savait que l'entreprise de Steeve Chenavier s'était mise sur les rangs dès la fin décembre 2021. Les Verts ont trouvé que l'offre de cette société est de très bonne qualité, qu'elle prend en compte le caractère familial de l'événement, qu'elle s'adapte aux contraintes logistiques de l'espace mis à disposition et que sa proposition permet de rendre les chalets accessibles aux structures artisanales de plus petite taille grâce à des tarifs raisonnés. C'est en substance les propos tenus lors du conseil d'arrondissement du 23 juin par Valentin Lungenstrass, adjoint aux mobilités de Lyon.

Une centaine de chalets avec des produits d'artisanat et locaux

« Une centaine de chalets s'implanteront dans les allées et espaces piétons, et représenteront une variété d'exposants. La concession laisse la liberté de choisir un autre lieu si ça paraît pertinent. C'est une possibilité mais l'idée n'est pas de changer la place Carnot » a confié l'élu écologiste. Voilà les Lyonnais et les élus du 2° rassurés !

Au cahier des charges, les Verts ont validé une répartition des stands, avec environ la moitié d'artisanat manufacturé et des tarifs préférentiels pour soutenir les artisans, environ un quart d'offre alimentaire privilégiant les produits locaux et bios et un quart d'offre de restauration directe privilégiant les circuits courts, avec des produits de saison et une offre de cuisine végétale diversifiée. Comme en 2021, quatre chalets sont mis à disposition de la ville de Lyon, deux chalets pour la valorisation de ses labels ou de structures d'insertion et deux autres pour abriter des associations caritatives dont le père Noël du Rotary.

Le prestataire devra assurer la totalité de la prise en charge de l'organisation du marché de Noël et notamment l'acheminement, montage, démontage et entretien des chalets destinés à l'accueil des commerçants, la recherche et gestion des exposants, la mise en place des animations et des décorations, la prise en charge la sécurisation du site (dispositifs anti béliers, anti intrusions, gardiennage, agents de sécurité...), la mise en place de sanitaires autonomes, le nettoyage et entretien du site tout au long de la manifestation.

Nadine MICHOLI

Les horaires seront connus à l'automne. En principe, le marché de Noël place Carnot ouvre de 10 h 30 h à 20 h du lundi au jeudi et les dimanches, de 10 h 50 à 22 h, les vendredis et samedis, avec une fermeture à 16 h le 24 décembre. Il ferme ses portes à 19 h du 8 au 11 décembre à l'occasion de la Fête des Lumières.